

Avis aux organisations participantes et aux membres



Le 12 septembre 2008

2008-034

Re : Amendements aux règlements de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX pour éliminer les heures d'ouverture et fermeture prévues, remplacer les heures de fonctionnement spécifiques par des références génériques et mettre à jour les références à l'OCRCVM

La commission des valeurs mobilières de l'Ontario a approuvé les amendements aux règlements de la Bourse de Toronto éliminant les heures d'ouverture et de fermeture prévues de la TSX et confirmant que le conseil d'administration de la TSX inc. doit déterminer l'heure d'ouverture et de fermeture des sessions. Les heures d'opération de la fonction Clôture des marchés ont également été éliminées et remplacées par des références génériques. Les amendements incluent aussi une clarification au sujet du procédé de distribution initiale de la Bourse de Toronto.

Des amendements d'ordre administratif ont également été approuvés, reconnaissant la fusion entre l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et des Services de réglementation du marché inc., de laquelle est né l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

Des amendements similaires aux règles de la Bourse de croissance TSX (TSXV) ont été approuvés par les commissions des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Les amendements aux règlements de la Bourse de Toronto et de la TSXV entrent en vigueur le 12 septembre 2008. Malgré ces amendements, la Bourse de Toronto et la TSXV ne comptent pas changer leurs heures de négociation pour le moment.

Les amendements de la Bourse de Toronto et de la TSXV concernant les heures d'ouverture et de fermeture et les autres heures de fonctionnement, respectivement intitulés Annexe A et Annexe B, sont en pièce jointe.

Pour toute question, veuillez contacter Deanna Dobrowsky, directrice, Affaires réglementaires, Groupe TMX, au (416) 947-4361.

Deanna Dobrowsky
Directrice, Affaires réglementaires
Groupe TMX

À propos de Groupe TMX (TSX-X)

Les filiales clés de Groupe TMX exploitent des marchés au comptant et dérivés pour diverses catégories d'actifs dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits de l'énergie. La Bourse de Toronto (TSX), la Bourse de croissance TSX, la Bourse de Montréal (MX), la Natural Gas Exchange (NGX), Shorcan et

d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des espaces de négociation, des services de compensation, des produits de données et d'autres services à la communauté financière mondiale qui a accès au marché du capital-actions du Canada. Basé au Canada, Groupe TMX continue de croître sur le plan international. Il s'agit du septième plus important groupe boursier au monde en matière de capitalisation boursière et détient plus d'inscriptions de sociétés du secteur des ressources que tout autre groupe boursier. Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux à Montréal, à Calgary et à Vancouver. Pour plus de renseignements sur Groupe TMX, visitez notre site Web au <http://www.tsx.com>.

Une version anglaise de cet avis est disponible sur notre site Web à l'adresse www.tsx.com. An English version of this notice is available on our web site at www.tsx.com.

Annexe A

Règlements de la Bourse de Toronto

Annexe B

Règles de la Bourse de croissance TSX